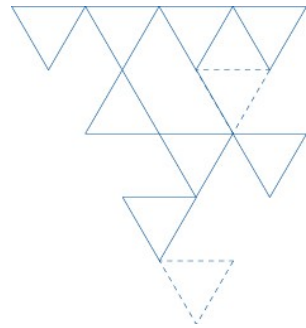


Agence nationale de la recherche
Dossier de presse
Conférence du 30 juin 2016





Sommaire

L'ANR, les chiffres

2016, une phase de maturité pour une agence au service de la recherche

**2017, un Plan d'action qui répond aux attentes du monde scientifique
et à la Stratégie Nationale de la Recherche**

**L'ANR prépare les années à venir : un contrat d'objectifs et de
performance ambitieux**

L'ANR au cœur des enjeux de la recherche française et mondiale

Annexes

L'ANR, les chiffres



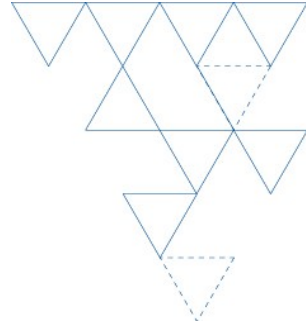
ACTIVITÉ



PROJETS FINANCÉS



INTERDISCIPLINARITÉ



2016, une phase de maturité pour une agence au service de la recherche

Le financement de la recherche sur projets comme cœur de métier

L'agence, désormais âgée de 10 ans, entre dans une nouvelle phase de maturité avec toujours comme cœur de métier le financement de la recherche sur projets.

Exemples de projets :

Recherche pluridisciplinaire : Projet Pavage « Une reconstitution 3D de ce qu'était le pont d'Avignon au Moyen-Âge » Le projet Pavage a réuni historiens, archéologues, architectes, géomorphologues et ingénieurs pour réaliser une reconstitution numérique de cet ouvrage d'art.

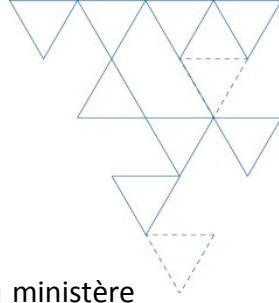
Programme Sciences humaines et sociales : Cultures, arts, civilisations (Blanc SHS 3), 2010, Établissement coordinateur : CNRS – Délégation régionale Provence, Budget : 330 K€

Recherche fondamentale : Mettre les vagues en équations avec les projets BOND et DYFICOLTI. Des mathématiciens sur la formation et le comportement des vagues touchent ainsi à la mécanique des fluides et notamment des questions de mathématique fondamentale telles que les problèmes d'équations aux dérivées partielles d'évolution.

Mathématiques et interactions (Blanc SIMI 1) 2013. Projet Bond : Institut Camille Jordan, 245 k€. Projet Dyficolti : Institut de Mathématiques de Bordeaux, 199 k€.

Une confiance de l'état renouvelée :

- Annonce par le secrétaire d'Etat Thierry Mandon d'une **hausse du budget 2016 de 64M€**. Confirmée par le vote du conseil d'administration de l'ANR le 29 juin, cette augmentation permet à l'ANR de projeter une hausse du taux de sélection autour des 14 %.
- Confirmation de l'ANR comme opérateur du PIA 3 (59% des budgets sur formation, enseignement recherche et valorisation)
- Réalisation du portail Appel à projet Recherche Santé : prévu dans le cadre du plan d'action pour la recherche en santé, le portail des appels à projets de la recherche en santé vise à accroître la lisibilité de l'offre de financement au bénéfice des équipes de recherche en santé. Il a été réalisé par l'ANR dans le cadre de la mission confiée par l'Etat à Aviesan sur la programmation de la recherche en santé.



Une agence à l'écoute de tous les porteurs de projets

Dans le cadre de sa démarche qualité, qui s'inscrit dans la stratégie de simplification du ministère chargé de la Recherche, l'ANR a recueilli l'avis des porteurs de projets lauréats des éditions 2014 ou 2015 : 1600 chercheurs ont été invités via un questionnaire anonyme à se prononcer sur la qualité des procédures de l'agence. Le taux de réponse a été de 40%.

Les retours sont globalement positifs : 7 sur 10 se disent globalement satisfaits voire très satisfaits des étapes de soumission, de sélection et de suivi des projets ANR.

- Ergonomie des plateformes de soumission (95,3% pour les porteurs en étape 1)
- Réunion de kick-off (réunion de lancement) très enrichissante (88,9%)

Des points d'amélioration ont toutefois été soulevés : mieux communiquer autour de l'appel à projet, améliorer la lisibilité du document administratif et la prise en main de plateforme de soumission

Ces premiers résultats permettent à l'agence de travailler **sur l'amélioration de lisibilité et sa visibilité avec des réponses immédiates** :

- Tournée à Paris et en province afin de présenter l'appel à projets générique dans les universités et laboratoires dès la rentrée de septembre.
- Organisation des simplifications des procédures.

Transparence et ouverture : de nouveaux modes de recrutement

La volonté de transparence de l'ANR l'a amenée à choisir un nouveau mode de recrutement des responsables de départements scientifiques et des présidents-référents des comités d'évaluation scientifiques, en invitant largement la communauté scientifique à se porter candidate dans un processus aussi ouvert que possible.

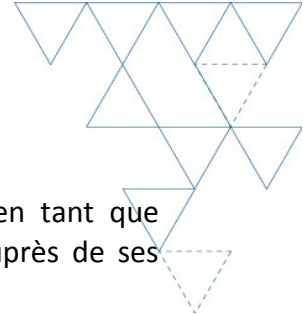
- **Recrutement des responsables de départements scientifiques**

Les équipes scientifiques de l'ANR sont organisées en cinq départements scientifiques statutaires. Afin de recruter les nouveaux responsables de ses départements, l'agence a lancé un appel à candidatures public, qui a été ouvert jusqu'au 14 mai 2016.

Chercheurs confirmés et reconnus au plan national et international, les responsables de départements sont nommés pour une durée de quatre ans, renouvelable. Ils remplissent un double rôle au sein de l'ANR.

Sous l'autorité du directeur des opérations scientifiques, les responsables de département assurent l'encadrement des équipes scientifiques (de 12 à 30 personnes). Ils sont garants, dans leur domaine d'expertise, de la pertinence et du bon déroulement des opérations de sélection et de suivi des projets, ainsi que de l'analyse de l'impact des financements de l'agence. En collaboration avec l'ensemble des responsables scientifiques de l'agence, ils contribuent à l'élaboration du plan d'action annuel de l'ANR.

En parallèle, les responsables de département scientifique jouent un rôle essentiel de conseil auprès du président-directeur général de l'ANR. Dans le domaine d'expertise de leur département,



ils contribuent à la définition des priorités stratégiques de l'agence, notamment en tant que membres de son Comité de Pilotage Scientifique (CPS). Ils représentent l'agence auprès de ses partenaires, de

la communauté scientifique et des organismes internationaux, européens et nationaux, et sont chargés d'assurer la déclinaison opérationnelle de la politique de l'ANR définie par le Conseil d'Administration et le Président de l'agence.

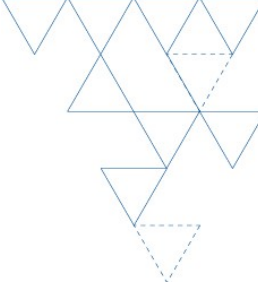
Cinq départements scientifiques chapeautés par une direction des opérations scientifiques :
Numérique et Mathématiques – Sciences, Physiques, Ingénierie, Chimie, Energie – Biologie Santé – Sciences Humaines et Sociales – Environnements, Ecosystèmes, Ressources biologiques.

- ***Le recrutement des président(e)s-référent(e)s des comités d'évaluation scientifique (CES)***

Conformément aux standards internationaux en la matière, le processus de sélection de l'ANR est basé sur le principe d'évaluation par les pairs. L'ANR s'appuie, ainsi, sur des comités régulièrement renouvelés, composés de personnalités scientifiques et sur une communauté la plus large possible d'experts scientifiques, qui ne participent pas aux comités. Afin de recruter les président(e)s-référent(e)s de ses comités d'évaluation scientifiques, l'agence a lancé un appel à candidatures public, qui s'est terminé le 17 juin dernier.

Chercheurs confirmés et reconnus au plan national et international, les président(e)s-référent(e)s des comités d'évaluation scientifiques (CES) sont nommés pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Leur mission auprès de l'ANR est triple :

- Grâce à leur expérience et à leurs compétences le/la président(e)-référent(e) joue le rôle de lien privilégié de l'ANR avec la communauté scientifique de son domaine.
- Au sein de la Direction des opérations scientifiques (DOS), le/la président(e)-référent(e) est, avec le(s) chargé(s) de projets affecté(s) à son comité, garant(e) du respect de la déontologie de sélection selon la charte de déontologie de l'ANR.
- Il/elle est aussi force de proposition pour l'amélioration continue des procédures de l'agence dans le respect du cadre général défini par la Directions des opérations scientifiques de l'ANR.



La déontologie à l'ANR

L'ANR s'appuie sur un processus de sélection compétitive par les pairs qui répond aux standards internationaux en la matière. Afin d'assurer la déontologie de ce processus l'agence s'est notamment dotée de trois outils phares :

- La **charte de déontologie** établit les bonnes pratiques que doivent respecter tous les acteurs impliqués dans les activités de l'ANR. Elle permet de garantir la transparence des processus, le respect des critères de sélection des projets de recherche et la bonne gestion des fonds publics.
- La **Commission de recours** analyse et instruit les éventuels cas de dysfonctionnement lors du processus de sélection.
- La **politique en matière d'éthique et d'intégrité scientifique** décrit les principes fondamentaux à respecter dans l'exercice d'activités de recherche ou de formation à la recherche, ainsi que les droits et devoirs de ceux qui soutiennent la recherche, l'évaluent et la réalisent.

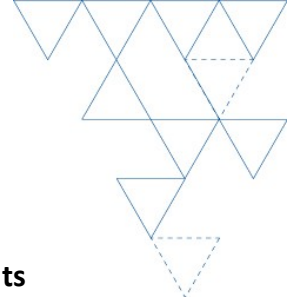
Des appels à projets au cœur des enjeux de recherche

L'ANR est une agence réactive notamment pour des impacts sociétaux majeurs. Les dispositifs dits « Flash » soutiennent un besoin urgent de recherches dont la pertinence scientifique est en lien avec un évènement ou une catastrophe naturelle exceptionnelle.

A l'initiative de Thierry Mandon, l'ANR a lancé en octobre 2015 une procédure d'évaluation accélérée pour les projets de l'appel générique sur les thématiques de l'asile, du refuge et de la politique migratoire « le Flash Asile ». Avec une évaluation en 2 étapes, 5 projets ont été sélectionnés. Un conventionnement à hauteur de 1,2 M€ a été mis en place pour démarrer rapidement.

« Flash Asile », focus sur le Projet DSAPHIR :

Droits Santé et accès aux soins des femmes hébergées, isolées, réfugiées. Un laboratoire de sociodémographie fait alliance avec le service de recherche du Samu Social, pour 3 objectifs : identifier les risques qui pèsent sur les femmes migrantes, analyser les facteurs qui limitent leur accès au service de santé existants, mettre en place des offres de services spécifiques. Coordinateur : Armelle ANDRO, Université Paris 1, centre de recherche de l'institut démographie de l'Université de Paris.



Un positionnement fort à l'international sur des enjeux majeurs comme les changements climatiques

L'ANR est membre du Belmont Forum et accueille son secrétariat en ses locaux. Cette initiative réunit les agences de financement des pays du G7 et des pays émergents afin de mettre en place des appels à proposition conjoints.

Dans le cadre de la COP21, l'ANR était présente sur deux événements majeurs organisés sous l'égide du ministère chargé de la Recherche : au Grand Palais, « La recherche se mobilise pour le climat », hébergé dans l'exposition Solutions COP 21, et lors de la conférence-débat à l'espace « Génération climat » au Bourget.

L'ANR a également organisé le colloque « Faire face aux changements climatiques : les apports de la recherche collaborative sur projets », le 6 juillet 2015.

Les temps forts de l'année 2016

- 1^{er} semestre 2016

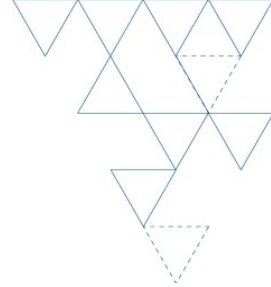
WISG (Workshop interdisciplinaire sur la sécurité globale) / Février 2016 - Troyes

Dans le cadre du plan d'action 2016 de l'ANR, le Défi 9 dédié à la sécurité globale intitulé "Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents", a pour objectif de contribuer à apporter des solutions nouvelles pour la sécurité des citoyens et des résidents français et européens, dans un esprit de liberté et de justice, en cohérence avec les priorités nationales et européennes et par une approche interdisciplinaire. L'ANR, en coopération avec l'Université de technologie de Troyes (UTT), a organisé la 10^e édition du Workshop Interdisciplinaire sur la Sécurité Globale – WISG, en février 2016 à Troyes. Cet évènement a été organisé en association avec le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, la Direction Générale de l'Armement du Ministère de la Défense et la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Enjeu scientifique : Réaliser un panorama des progrès de la recherche scientifique dans le domaine de la sécurité globale depuis 10 ans et se tourner vers l'avenir pour ouvrir de nouvelles pistes pluridisciplinaires mises au service de :

- La recherche fondamentale en sécurité
- La gestion des crises
- La sécurité des personnes, la lutte contre le crime terrorisme radicalisation violente
- La cybersécurité : sécurisation des SSI, lutte contre cyber terrorisme et libertés
- La protection des infrastructures réseaux -OIV- surveillance espaces souverains

Cette édition a été l'occasion pour les acteurs de la recherche en sécurité (374 inscrits) de nouer des contacts avec des partenaires potentiels en vue de la constitution de futurs consortia. Depuis 10 ans, le WISG s'est imposé comme le rendez-vous annuel incontournable des acteurs de la recherche en sécurité.



Jeunes chercheuses Jeunes chercheurs / 6 avril 2016 - Paris

L'ANR, en coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'European Research Council (ERC), l'Académie des technologies, l'Académie des sciences et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a organisé, en avril dernier, la première édition « Rencontre ANR et les Jeunes chercheurs ».

Cette rencontre visait un double enjeu : associer, d'une part, les équipes de plusieurs projets de recherche financés par l'ANR ces 10 dernières années et d'autre part de rencontrer les représentants des acteurs institutionnels finançant la recherche de jeunes chercheurs permettant à la fois de :

- montrer l'intérêt du financement sur projets pour les jeunes chercheurs ;
- présenter les résultats de plusieurs projets de recherche financés par l'ANR ;
- mettre en évidence des domaines de recherche pluridisciplinaire, fédérateur d'approches variées et de thèmes prospectifs ;
- susciter un échange approfondi avec les acteurs et de favoriser la mise en place de collaborations.

- 2^e semestre 2016

Rencontres Recherche & Création Avignon / 8 et 9 juillet 2016 - Avignon

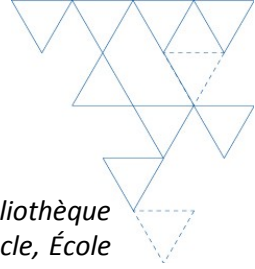
L'ANR et le Festival d'Avignon s'associent pour organiser, les 8 et 9 juillet, la 3^e édition des "Rencontres Recherche et Création", sous le haut patronage du Commissariat général à l'Investissement, du Ministère de la Culture et de la Communication et du Secrétariat d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dès sa naissance, le Festival d'Avignon a été un lieu de réflexion et de pensée. La création, la culture, les langues, le fonctionnement de l'esprit humain, sont au cœur de nombreux travaux de recherche soutenus par l'ANR. L'organisation de ces rencontres dans le cadre des 10 ans de l'ANR et des Ateliers de la pensée du Festival d'Avignon sera l'occasion de **réaffirmer le lien entre la recherche scientifique, la création, les publics et la société.**

Historiens, philosophes, anthropologues, sociologues, linguistes, spécialistes d'études théâtrales et littéraires, de science politique, de sciences cognitives et de neurosciences, dialogueront avec des artistes du Festival et exploreront le processus de création et de réception des œuvres. Il s'agira de confronter ainsi les différents courants de la recherche internationale aux approches et aux préoccupations des acteurs culturels, sociaux ou économiques.

Les grands thèmes :

- Passions, violences et pouvoir - Normes et transgressions
- Croyances, adhésion et conscience
- Imaginer l'autre
- Réinventer le réel : des mondes possibles - Politique, imaginaire, utopie



Partenaires : *Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Alliance Athena, Sacem Université, Bibliothèque nationale de France (BnF), Centre national du Théâtre, Institut Supérieur des Techniques du Spectacle, École des hautes études en sciences sociales, Maison Française d'Oxford, Université d'Oxford, Université libre de Bruxelles, Département de Romance Languages and Literatures de Harvard University, European Cooperation in Sciences and Technology (COST), Philosophie Magazine, Sciences et Avenir, L'Histoire.*

Plus d'informations : <http://www.recherche-creation-avignon.fr/>

Les Rencontres du Numérique à la Villette 16 et 17 novembre 2016

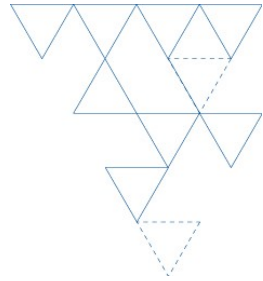
Pour les 10 ans de l'agence, et après le succès de la première édition en 2013, l'ANR organise les 16 et 17 novembre 2016 la 2^e édition des Rencontres du Numérique (Numérique – Mathématiques – Micro et Nanotechnologies) au Centre des congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris - La Villette.

En 10 ans, l'ANR a financé près de 2000 projets sur tous ces thèmes, tant en recherche fondamentale qu'industrielle. Pendant les deux jours de ces rencontres, plus de 200 projets seront ainsi mis à l'honneur. Démonstrations, conférences, espaces d'exposition, ateliers et tables rondes seront répartis en villages thématiques pour présenter un vaste panorama des avancées scientifiques et technologiques dans le domaine du numérique, des mathématiques ainsi que des micro et nanotechnologies.

A l'occasion de cet événement ouvert à la sphère scientifique mais aussi à un public plus large : entreprises, associations, étudiants, enseignants, parlementaires, collectivités territoriales, ...l'ANR se propose d'élargir les débats en abordant des questions liées au défis sociétaux actuels, qu'ils soient sociaux, politiques ou économiques.

Calendrier 2^e semestre 2016

- 6 et 7 juillet : Rencontres Recherche et Créations – Festival d'Avignon
- Septembre : Présentation Paris Province du Plan d'action 2017 et de l'appel à projet générique
- 16 et 17 novembre : Les rencontres du Numérique – Paris La Villette



2017, un Plan d'action qui répond aux attentes du monde scientifique et à la stratégie nationale de recherche

L'ANR a pour mission de financer et de promouvoir les recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique, le transfert de technologies ainsi que les partenariats entre les secteurs publics et privés. Son action vise à soutenir l'excellence de la recherche française tant sur le plan académique que technologique, par un processus de sélection rigoureux fondé sur l'évaluation par les pairs. L'ANR s'attache également à renforcer les coopérations scientifiques aux niveaux européen et international en articulant sa programmation avec des initiatives européennes et internationales, et en suivant les orientations de la stratégie scientifique internationale de sa tutelle. Elle soutient ainsi des consortiums internationaux, en partenariat avec d'autres agences de financement en Europe et dans le monde.

Véritable feuille de route de l'agence, le Plan d'action 2017, a été élaboré en concertation avec les acteurs de la recherche et dans la ligne de la Stratégie nationale de Recherche.

Les référentiels du Plan d'action

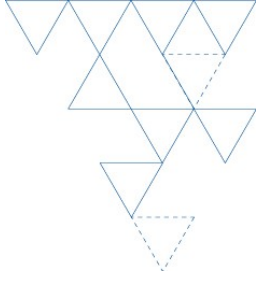
Le plan d'action de l'ANR s'inscrit dans un cadre fixé au niveau français par l'Agenda stratégique «France Europe 2020» et la Stratégie Nationale de Recherche (SNR). Ces textes étant eux même en cohérence avec la structuration du programme cadre européen Horizon 2020. Le plan d'action 2017 intègre ainsi les priorités exprimées par les ateliers mis en place pour élaborer la SNR, et tient également compte des contributions des alliances - Allenvi, Allistene, Ancre, Athena, Aviesan -, du CNRS et des ministères concernés (ministères en charge de la Recherche et Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de l'Écologie, de la Santé, de l'Industrie, de la Défense, des Affaires étrangères, de la Culture, et de l'Éducation nationale), de l'échange avec les 10 comités de Pilotage scientifique de Défis, du retour d'expérience sur la conduite d'appel à projets générique du plan d'action 2016 et les contributions des comités de sélection. Il prend en compte les mesures de simplification annoncés le 28 avril 2016 par Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à la Recherche.

Nouveau planning

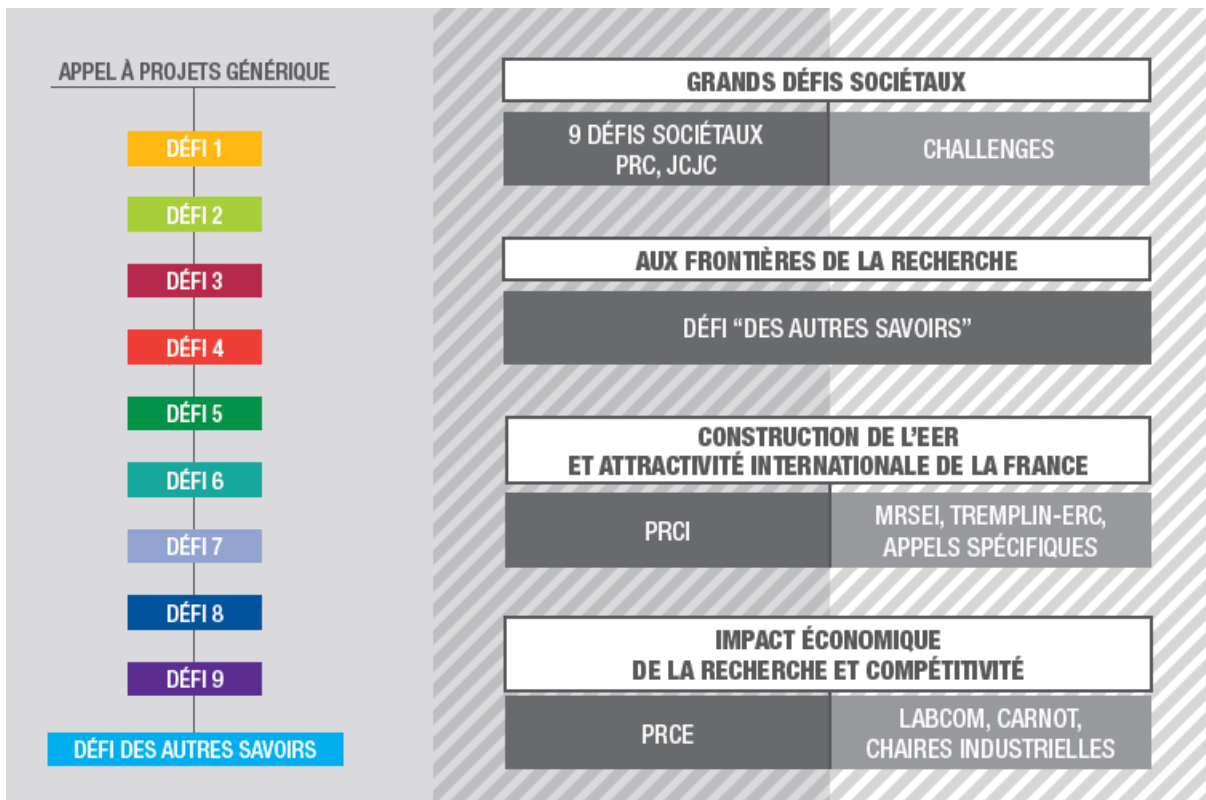
Pour détacher le stratégique de l'opérationnel et ainsi offrir une meilleure lisibilité à la communauté scientifique, l'ANR a opté pour une modification de la publication de son Plan d'action 2017 et de l'appel à projets générique. Le plan d'action 2017 paraîtra mi-juillet et l'appel à projets générique courant août.

Un budget à la hausse

Le secrétaire d'Etat à la Recherche a annoncé une hausse conséquente du budget de l'ANR pour 2017. L'ANR est satisfaite de cette augmentation qui impactera positivement le taux de sélection.



Structure du plan d'action



Rappel des thématiques des défis

Défi 1 : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique

Défi 2 : Energie propre, sûre et efficace

Défi 3 : Stimuler le renouveau industriel

Défi 4 : Vie, santé et bien être

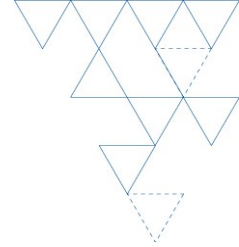
Défi 5 : Sécurité alimentaire et défi démographique

Défi 6 : Mobilité et systèmes urbains durables

Défi 7 : Société de l'Information et de la communication

Défi 8 : Sociétés Innovantes, intégrant et adaptatives

Défi 9 : Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents.



De nouveaux instruments adaptés

T-ERC - Tremplin ERC

L'instrument T-ERC s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de la recherche et de l'innovation technologique françaises et d'accroissement du rayonnement et de l'attractivité scientifiques de la France à l'international.

Le programme vise à permettre à des jeunes chercheurs français ou étrangers rattachés à un organisme public de recherche français de soumettre une nouvelle candidature à une proposition European Research Council (ERC) à l'appel de « Starting Grants » ou « consolidator Grants » et ce avec de meilleures chances de succès.

Ouverture de l'instrument Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs aux porteurs non titulaires

Cet instrument permet aux jeunes chercheurs, de développer, de façon autonome, des travaux sur une thématique propre. Il favorise la prise de responsabilité et la capacité d'innovation scientifique. Le plan d'action 2017 ouvre donc cet instrument de financement aux porteurs non-titulaires.

Des programmes et actions pérennisées

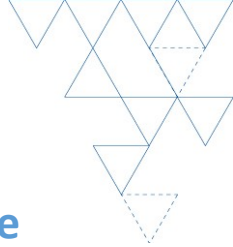
Pérennisation du programme MRSEI, des Labcom (laboratoire commun public – privé), des partenariats avec la DGA, des actions internationales bilatérales – une politique des ERA-NET et JPI ciblée)

Accompagnement et valorisation du plan d'action 2017

Dans un souci d'accompagnement des scientifiques, l'ANR mise sur une meilleure communication pour une bonne compréhension et lisibilité de son plan d'action 2017.

Cette initiative se traduit par :

- Une présentation du plan d'action 2017 et de l'appel à projet générique en septembre à Paris et en province, sur le terrain, dans les universités et instituts de recherche.
- Des retours auprès des laboratoires et les établissements (listes des projets soumis, invités, sélectionnés)
- Les « cahiers de la sélection » ANR 2016 (Octobre 2016) : présentation des projets sélectionnés par typologie



L'ANR prépare les années à venir : un contrat d'objectifs et de performance ambitieux

L'agence travaille actuellement à la rédaction de son premier contrat d'objectifs et de performance sur 3 ans. Ce document élaboré conjointement par l'agence et l'Etat a pour objectif de veiller à ce que les actions de l'ANR s'inscrivent durablement dans les politiques publiques auxquelles elles participent.

Les opérateurs de l'État occupent une place centrale dans la mise en œuvre des politiques publiques. En contrepartie, il est légitime que l'État, par l'intermédiaire des tutelles ministérielles, fixe et assure le suivi des orientations stratégiques de ces établissements en veillant à ce que leurs actions s'inscrivent dans les politiques publiques auxquelles ils participent. Inscrits dans le temps, ces contrats permettent de clarifier la contribution de l'opérateur aux objectifs d'une politique publique et d'assurer le suivi des résultats atteints.

Le COP s'intègre dans le dialogue de gestion entre l'opérateur et la tutelle ; il s'agit d'un document contractuel qui fixe les orientations stratégiques de l'opérateur pour une période donnée et définit les modalités de mise en œuvre de ces orientations. Il résulte d'une discussion entre l'opérateur et sa/ses tutelles et a vocation à être présenté devant l'organe délibérant par la direction de l'établissement.

5 axes stratégiques sont à l'étude :

- La sélection
- La coopération internationale
- L'impact
- La relation vers les publics scientifiques
- Fonction support et financement



L'ANR au cœur des enjeux de la recherche française et mondiale

Créée en 2005, l'Agence nationale de la recherche sélectionne et finance la recherche sur projets en France. Sur un mode compétitif qui respecte les standards internationaux, l'agence s'attache à :

- Contribuer au développement des sciences et des technologies
- Favoriser la créativité, le décloisonnement, les émergences et les partenariats
- Cibler les efforts de recherche sur des priorités économiques et sociétales définies au plus haut niveau de l'Etat et en concertation avec les autres acteurs de la recherche
- Encourager les interactions entre disciplines
- Intensifier les liens public-privé.

L'ANR a conçu une palette d'instruments de financement pour répondre à la fois au **rôle qui lui est attribué dans la politique publique de recherche et d'innovation de la France** et aux besoins de financement sur projets des communautés de recherche. Les grands défis dans lesquels se situe l'action de l'ANR sont en cohérence avec les agendas stratégiques national et européen.

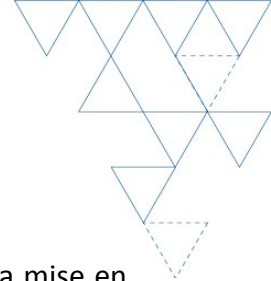
L'ANR a pour mission « de gérer de grands programmes d'investissements de l'Etat dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de suivre leur mise en œuvre », tel que le décret portant organisation et fonctionnement de l'agence le stipule. A ce titre, l'ANR a été désignée en 2010 comme **opérateur de l'Etat pour les actions du programme d'Investissements d'Avenir**, et prend en charge l'organisation de la sélection, de la contractualisation, du financement, du suivi, de l'évaluation et de l'impact des projets et des actions du programme sur ce champ d'action.

Structure fonctionnelle

L'Agence nationale de la recherche est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche. Elle est administrée par un conseil d'administration et est dirigée par un président directeur général, lui-même issu de l'univers scientifique, Michael Matlosz.

Le Conseil d'administration

Outre le président de l'agence, le conseil d'administration comprend dix-neuf membres dont 6 représentants de l'état, **6 personnalités qualifiées représentant les grands domaines scientifiques, 4 personnalités qualifiées du monde socioéconomique, le vice-président du Conseil stratégique de la recherche, deux représentants des personnels.**



Le comité de pilotage scientifique

Le comité de pilotage scientifique (CPS) est l'instance de réflexion pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action annuel de l'ANR. Outre les responsables de département scientifique de l'agence, le comité de pilotage scientifique comprend des personnalités extérieures, parmi lesquelles le président du comité. Elles sont choisies pour leurs compétences scientifiques et techniques dans les domaines d'activité de l'agence ou dans le domaine du fonctionnement et des contraintes des agences nationales de financement de la recherche, du développement et de l'innovation.

Cinq départements scientifiques chapeautés par une direction des opérations scientifiques :
Numérique et Mathématiques – Sciences, Physiques, Ingénierie, Chimie, Energie – Biologie santé – Sciences Humaines et Sociales – Environnements, Ecosystèmes, Ressources biologique.

L'appel à projets générique

L'ANR lance pour la 4^e année consécutive son appel à projets générique. Il s'agit du principal appel à projets de l'exercice budgétaire 2017. Il est **ouvert à toutes les disciplines scientifiques et à tous types de recherche**, depuis les projets les plus académiques jusqu'aux recherches appliquées menées dans le cadre de partenariats avec des entreprises et notamment les PME et les TPE. Les champs scientifiques et thématiques ciblés par cet appel à projets, les instruments de financement mobilisables et les modalités d'évaluation des projets sont décrits en détail dans le plan d'action 2016 de l'ANR.

Le processus d'évaluation de l'appel à projets générique se déroule en deux étapes :

La première étape consiste à soumettre (en ligne) une pré-proposition de 5 pages. Cette pré-proposition sera évaluée selon les modalités décrites dans le texte de l'appel à projets générique. Les coordinateurs des pré-propositions retenues à l'issue de cette première étape seront invités à soumettre une **proposition détaillée** qui sera évaluée en deuxième phase selon les modalités décrites elles aussi dans le texte de l'appel à projets générique.

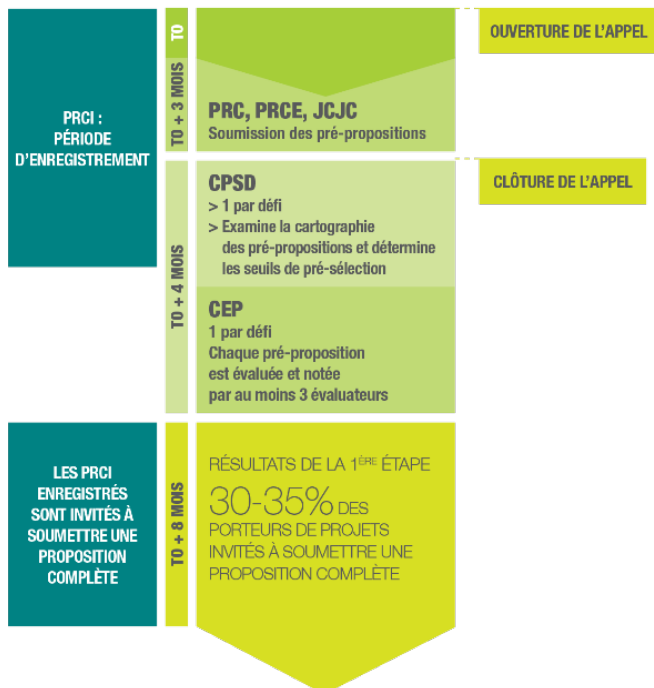
Cofinancements

Les fonds alloués par l'ANR via ses appels à projets proviennent en grande majorité de la subvention d'intervention que lui attribue le ministère chargé de la Recherche. Cependant, une partie de ces fonds sont apportés par d'autres structures avec lesquelles l'ANR a construit des partenariats. Ces derniers offrent des opportunités de financement ou de cofinancement de projets qui complètent le budget d'intervention propre de l'ANR.

Processus de sélection appel à projet générique

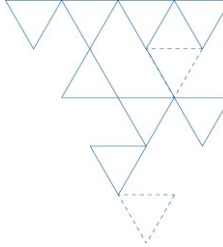
Le processus de sélection mis en œuvre par l'ANR

► ÉTAPE 1



► ÉTAPE 2





Les Investissements d'Avenir

Depuis 2010, l'ANR est le principal opérateur du Commissariat Général à l'Investissement pour les actions du Programme des Investissements d'Avenir dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce cadre, elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets. Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissements d'Avenir, l'agence a été confirmée comme opérateur sur les thématiques "Enseignement supérieur et recherche". Dans le cadre du PIA3, l'agence est l'un des quatre opérateurs retenus par l'Etat.

Dans le cadre du premier Programme l'agence intervient sur les 3 volets suivants :

- Les centres d'excellence comprenant les Initiatives d'excellence, les Equipements d'excellence, les Laboratoires d'excellence, les Initiatives d'excellence en formations innovantes et, les Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques ;
- La recherche en santé-biotechnologies (IHU, Cohortes, Infrastructures, ...) ;
- La valorisation de la recherche (SATT, IRT, ITE, ...)

Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissements d'Avenir, annoncé par le premier ministre le 12 juillet 2013 et prévu dans la loi de finances du 29 décembre 2013, l'ANR a été confirmée comme l'opérateur sur les thématiques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des appels à projet ont été lancés sur les actions suivantes : Initiatives d'excellence (IDEX / I-SITE), Recherche hospitalo-universitaire en santé, Instituts Convergences.

Le 21 juin 2016, le Président de la République a annoncé un troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir, doté de 10 Md€. Ce programme prépare la France aux défis de demain sur trois axes :

- **Excellence**, parce que les universités, les instituts, les laboratoires, les équipes, les projets entrepreneuriaux et industriels sont choisis en fonction de leur excellence sur la base d'avis de jurys ou d'experts indépendants.
- **Innovation**, parce qu'il faut apporter quelque chose de nouveau pour bénéficier du PIA.
- **Coopération**, parce que nous voulons faire travailler ensemble ceux qui portent l'avenir de notre pays.

Une dotation globale de 57 Md€ pour préparer la France aux défis de demain

Dans le cadre du premier volet de ce programme, 35 Md€ ont été déployés à partir de 2010, au bénéfice de l'enseignement supérieur, la recherche, la valorisation et l'innovation dans les secteurs stratégiques de l'économie française (Industrie, numérique, transport, énergie, santé). A partir de 2014, 12 Md€ ont renforcé cette dynamique via un deuxième volet. Les 10 Md€ annoncés par le Président de la République pour un troisième Programme d'investissements d'avenir (PIA 3), amplifient l'ambition initiale et répondent à trois priorités : soutenir les progrès de l'enseignement et la recherche, valoriser la recherche et accélérer la modernisation des entreprises.

Chiffres clés :

- 21 actions confiées par l'Etat à l'ANR
- 26,57 Md€ gérés par l'agence pour le compte de l'Etat

L'ANR dans le paysage de la recherche mondiale

S'ouvrir à l'Europe et à l'international fait partie des grandes missions de l'ANR. Son action vise à accroître l'excellence, la compétitivité, l'attractivité, l'impact et le rayonnement de la recherche française sur la scène européenne et mondiale. Elle s'inscrit dans un mouvement d'internationalisation de la recherche et de ses moyens, de ses enjeux et des grands défis scientifiques actuels.

Il s'agit notamment d'associer les efforts et d'apporter des réponses concertées à des problèmes globaux et sociétaux (changements climatiques, sécurité alimentaire, vieillissement des sociétés, ressources énergétiques...) qui ne peuvent être traités par un seul pays, mais également de mettre en commun des ressources et de partager la recherche et ses coûts sur les grands défis de la connaissance.

Depuis sa création, l'ANR a multiplié les façons de développer des partenariats internationaux. Cette montée en puissance progressive des collaborations a permis de :

- renforcer la compétitivité de la recherche française
- faciliter l'entrée des équipes françaises dans la compétition européenne
- favoriser les collaborations des équipes nationales avec les meilleures équipes étrangères.

En tant que représentante d'un mode de financement compétitif sur projets, l'ANR s'est engagée à s'intégrer rapidement dans les réseaux européens et mondiaux, facilitant ainsi les collaborations internationales des équipes françaises par le levier du financement sur projets.

Renforcer la visibilité de la recherche française dans des réseaux internationaux

L'agence joue également un rôle actif dans la politique européenne et internationale de recherche et renforce la visibilité de la recherche française sur projets au travers de sa participation à divers forums et instances européennes et mondiales. Elle est notamment membre de :

- **Science Europe**, association européenne représentant les intérêts des organismes de recherche et agences de financement en Europe. Michael Matlosz, est membre de son comité exécutif
- **Conseil mondial de la recherche** (GRC - Global Research Council), organisation informelle des responsables des agences de la recherche dans le monde,
- **Belmont Forum**, principal groupe d'agences de financement de la recherche dans le domaine des changements environnementaux, partenariats institutionnels avec ses homologues, permettant notamment de partager les bonnes pratiques en termes d'évaluation et de financement de la recherche.

Elle intègre par ailleurs la dimension européenne à sa programmation, en l'articulant avec le programme de recherche Horizon 2020.

ANNEXE 1 – Michael Matlosz

Président-directeur général de l'ANR



Membre de l'Académie des Technologies, Michael Matlosz est Docteur en génie chimique de l'Université de Californie à Berkeley. Auparavant Directeur général adjoint, il a été nommé, le 12 septembre 2014, président-directeur général de l'Agence Nationale de la Recherche. Il succède à Mme Pascale Briand, qui occupait le poste de directrice générale de l'agence depuis janvier 2012.

Michael Matlosz a démarré sa carrière de chercheur en Suisse de 1985 à 1993 à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, avant de s'installer en France, à l'Université de Lorraine, en tant que Professeur en génie des procédés à l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy (ENSIC-Nancy). Spécialiste des applications des microtechnologies pour l'amélioration des performances des procédés de production des industries chimiques, il a initié et dirigé de 2005 à 2009 pour le CNRS le projet intégré européen IMPULSE, réunissant 20 partenaires de 8 pays européens, un projet consacré à l'innovation dans les technologies de production des industries chimiques européennes. Doté d'un budget de plus de 17 M€ et soutenu par le 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) de l'Union Européenne, ce projet a permis de capitaliser sur les avancées technologiques en matière de procédés microstructurés et a été primé en juin 2012 par la Commission Européenne en tant que "meilleur projet en technologies industrielles" des 5ème, 6ème et 7ème PCRD.

De 2006 à 2011, Michael Matlosz a pris la direction de l'ENSIC-Nancy avant de rejoindre l'ANR pour assurer la responsabilité du département des Recherches Exploratoires et Emergentes. Enfin, il occupait le poste de Directeur Général Adjoint de l'agence depuis avril dernier. Cette nomination intervient suite à la modification par décret du 24 mars 2014 instaurant une nouvelle gouvernance à l'ANR.

ANNEXE 2 - Les outils de financement de l'ANR

<p><u>Financements dédiés aux individus :</u></p> <p>⇒ JCJC - Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs</p> <p>Cet instrument permet aux jeunes chercheurs, de développer, de façon autonome, des travaux sur une thématique propre. Il favorise la prise de responsabilité et la capacité d'innovation scientifique.</p> <p>⇒ T-ERC - Tremplin ERC</p> <p>Le programme vise à permettre à des jeunes chercheurs français ou étrangers rattachés à un organisme public de recherche français de soumettre une nouvelle candidature à une proposition European Research Council (ERC) à l'appel de « Starting Grants » ou consolidator Grants » et ce avec de meilleurs chances de succès.</p> <p><u>Financements dédiés aux recherches collaboratives</u></p> <p>⇒ PRC - Projets de Recherche Collaboratifs</p> <p>Il renforce la collaboration entre des équipes appartenant à des structures de recherche différentes et leur permettent d'atteindre des résultats plus ambitieux et en rupture avec des itinéraires classiques.</p> <p>⇒ PRCE - Projets de Recherche Collaboratifs - Entreprise</p> <p>Ce dispositif permet de traiter de nouvelles questions de recherche. grâce à la confrontation du point de vue académique avec celui des entreprises.</p> <p>⇒ PRCI - Projets de Recherche Collaboratifs - International</p> <p>Grâce aux partenariats que l'ANR a noués avec divers homologues à l'étranger, les équipes françaises peuvent soumettre, à l'appel à projets générique, un projet impliquant une ou plusieurs équipes étrangères.</p>	<p><u>Financements relatifs à l'amorçage de projets</u></p> <p>⇒ Challenge</p> <p>Cet instrument encourage plusieurs équipes à travailler simultanément sur une même problématique très focalisée afin de confronter leurs approches respectives.</p> <p>⇒ LabCom - Laboratoires Communs</p> <p>Mis en place courant 2013, le LabCom développe le potentiel de partenariat industriel existant chez les acteurs de la recherche académique.</p> <p>⇒ Appel à projets Flash</p> <p>Flash soutient un besoin urgent de recherches dont la pertinence scientifique est en lien avec un événement ou une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle. L'objectif est de financer des travaux nécessitant l'acquisition d'informations et de données rares, impossibles à obtenir dans des situations usuelles.</p> <p>⇒ MRSEI - Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux</p> <p>L'instrument vise à financer une réflexion collective menée entre des laboratoires français et étrangers, des entreprises, des collectivités et des associations.</p> <p>⇒ Chaires industrielles</p> <p>Elles contribuent au développement de relations pérennes entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises. Ce dispositif permet la mise en place d'une Chaire de recherche et d'enseignement supérieur, financée en partie par l'entreprise, au sein de l'établissement.</p> <p>⇒ Instituts Carnot</p> <p>Cet instrument a pour vocation de développer la recherche contractuelle entre les structures publiques de recherche et le monde socio-économique et ainsi d'assurer la montée en charge du programme Carnot</p> <p>⇒ Astrid – Astrid Maturation</p> <p>Astrid stimule l'ouverture de voies nouvelles de recherches sur des thèmes d'intérêt duaux.</p> <p>Et Astrid-Maturation est destiné à accompagner la valorisation des travaux scientifiques accomplis dans d'autres dispositifs de soutien à la recherche duale notamment le programme Astrid.</p>
<p>L'agence lance également des appels internationaux spécifiques dans le cadre d'accords bi-ou multilatéraux (ERA-NET, JPI, ...).</p>	



Pour toute demande journaliste : contactpresse@agencerecherche.fr

Site internet : www.agence-nationale-recherche.fr

Nous suivre :  [@agencerecherche](https://twitter.com/agencerecherche)  [ANR](https://www.linkedin.com/company/anr)